

ACTION SOCIALE

● RAPPORT 2010



SYNTHÈSE ● ● ●

Première Partie

SYNTHESE DU RAPPORT SUR L'ACTION SOCIALE AGIRC EN 2010

Le fonds social en 2010

- Nombre d'institutions de retraite 17
- Nombre d'entités périphériques 81

1. Produits

- Dotation sociale 101,7 M€
- **0,7 % par rapport à 2009**
- Ressources totales 138,0 M€

2. Charges

- Charges d'exploitation (17 institutions) 100,9 M€
(- **0,2 % par rapport à 2009**)
- Utilisation de la dotation sociale 99 %
par les charges d'exploitation
identique à 2009
- Charges totales 120,8 M€

3. Résultats

- Résultat du fonds social combiné 31,9 M€
- **7,7 M€ par rapport à 2009**
- Résultat du fonds social (17 institutions) 17,2 M€
- **0,6 % par rapport à 2009**
 - dont résultat exceptionnel 3,3 M€
 - dont produits des cessions du parc vacances 2,4 M€
- Résultat du fonds social de la fédération -0,4 M€
- **3,2 M€ en 2009**

4. Disponibilités

- Disponibilités à long terme des 17 IRC 198 M€
Soit 20,01 mois de charges
- Engagements du PMSS (Agirc) 200 M€
y compris engagements hors bilan
Soit un solde effectif des disponibilités -2 M€

**Les principales charges et ressources du fonds social
(hors fédération)**

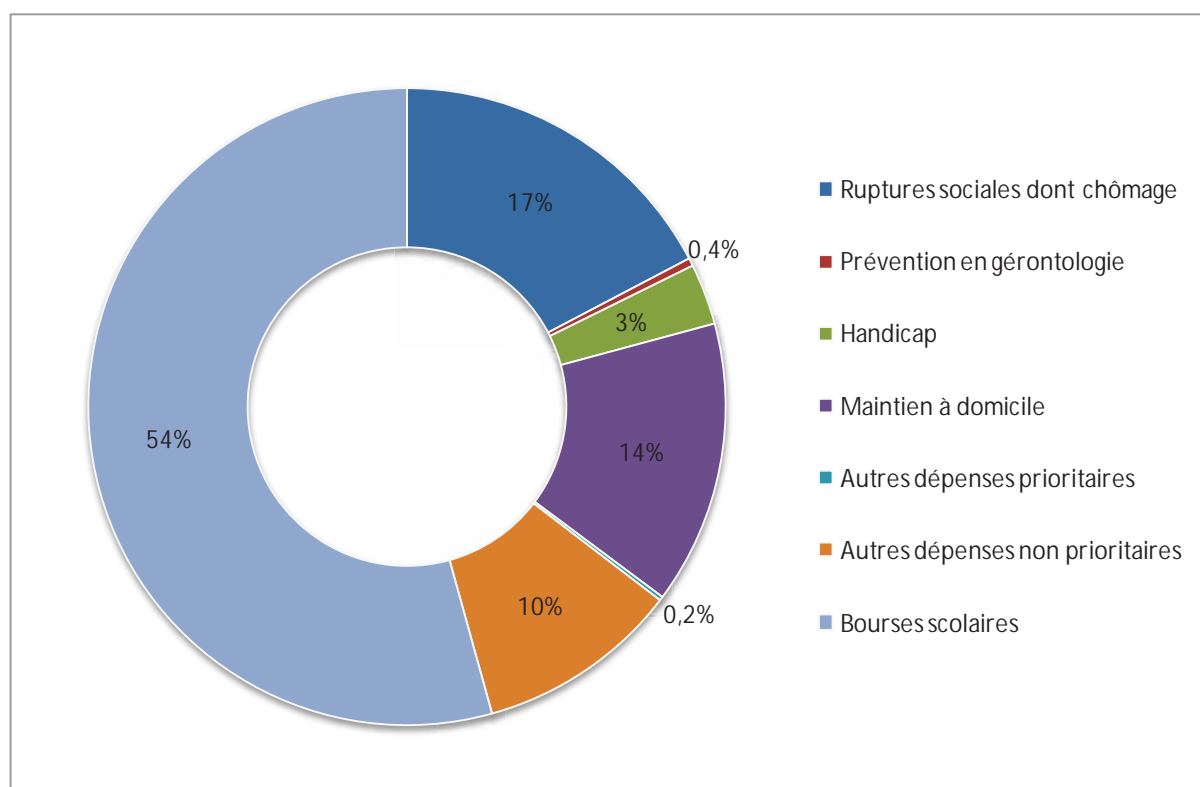
	2010	2009 <i>€ constants</i>
➤ Résultat financier	9,3 M€	8,1 M€
➤ Résultat exceptionnel	3,5 M€	3,0 M€
➤ Résultat d'exploitation	4,0 M€	8,9 M€
➤ Résultat du fonds social	17,2 M€	17,3 M€

Le résultat excédentaire 2010 viendra alimenter la réserve action sociale 2011

Les principales dépenses du fonds social

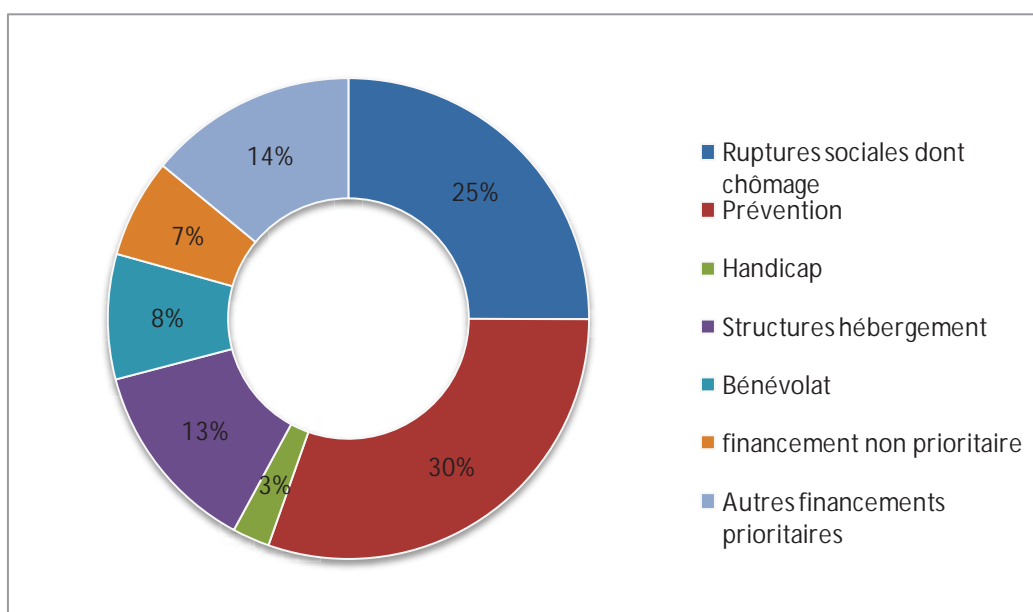
	2010	2009 <i>€ constants</i>
Aides financières individuelles - 12,9 % par rapport à 2009	24,3 M€	27,9 M€
35,4 % d'aides prioritaires dont :	8,6 M€	10,8 M€
Prévention (ruptures sociales, chômage, prévention en gérontologie...)	4,3 M€	6,2 M€
Accompagnement perte d'autonomie	4,3 M€	4,6 M€
64,6 % d'aides non prioritaires dont :	15,7 M€	17,2 M€
scolarité	13,2 M€	14,6 M€
- 24,1 % par rapport à 2009		

Répartition des principales aides individuelles (en %)



	2010	2009 <i>€ constants</i>
Financement collectif + 8,3 % par rapport à 2009	20,8 M€	19,2 M€
dont 93,8 % de financements prioritaires	19,5 M€	17,4 M€

Répartition des principaux financements collectifs (en %)

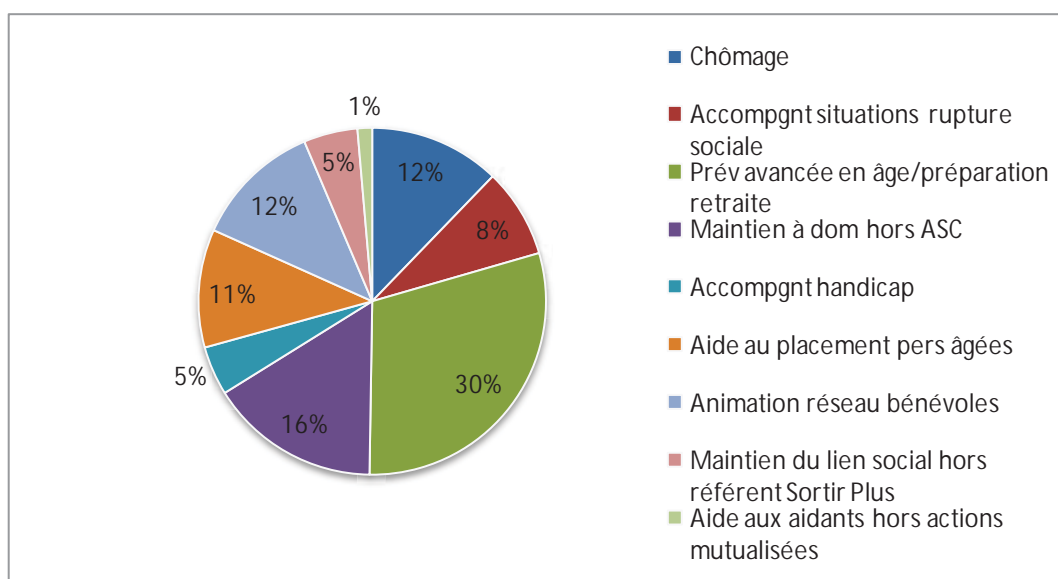


Les investissements en structures collectives personnes âgées ou handicapées	12,6 M€
dont :	
subventions	11,8 M€
prêts	0,8 M€
Nombre de places souscrites en 2010 dont 288 places dans des EHPAD	409
Le nombre de places total au 31/12/10 (déduction faite des 16 droits réservataires échus en 2010)	7 029
Financement des places en accueil de jours	2 200 jours

Actions de service (mission ECO)	13,2 M€
nombre d'ETP	101,38

Les charges de personnel et fonctionnement	24,9 M€
dont Pilotage, Management et Fonctions centrales	11,8 M€
nombre d'ETP	90,76
dont Commissions sociales	1,3 M€
nombre d'ETP	7,5

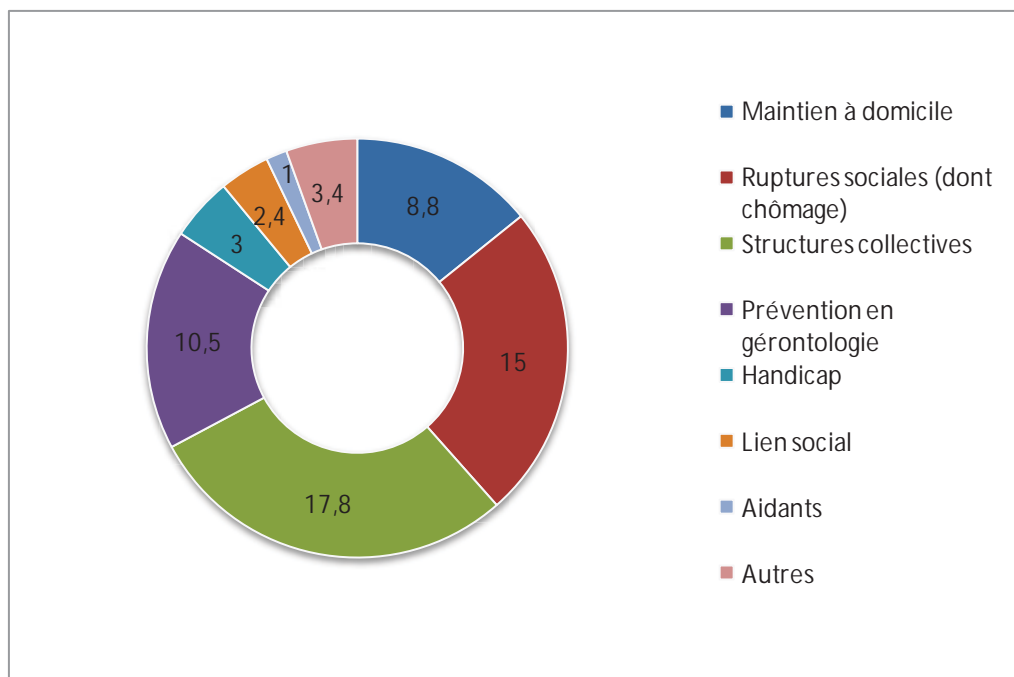
Répartition des ETP des actions de service (en %)



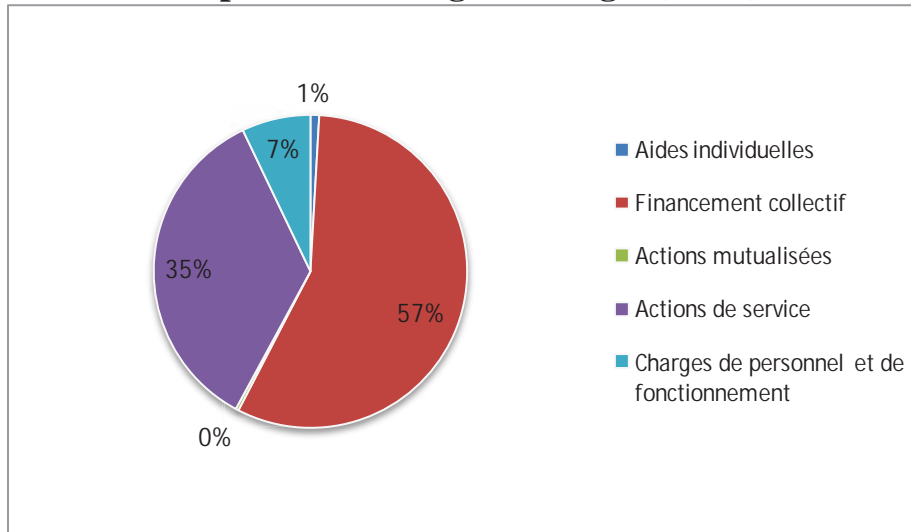
Les orientations prioritaires

	2010	2009 <i>€ constants</i>
Dépenses consacrées aux orientations prioritaires (incluant les charges de personnel et les actions de service)	65,6 M€	63,3 M€
% de la dotation sociale	64 %	61%
dont :		
Maintien à domicile	8,8 M€	9,1 M€
Ruptures sociales (dont chômage)	15,0 M€	15,2 M€
Structures collectives	17,8 M€	17,1 M€
Prévention	10,5 M€	10,2 M€
Handicap	3,0 M€	5,3 M€
Lien social	2,4 M€	2,3 M€
Autres (dont les aidants 1 M€)	4,4 M€	3,9 M€

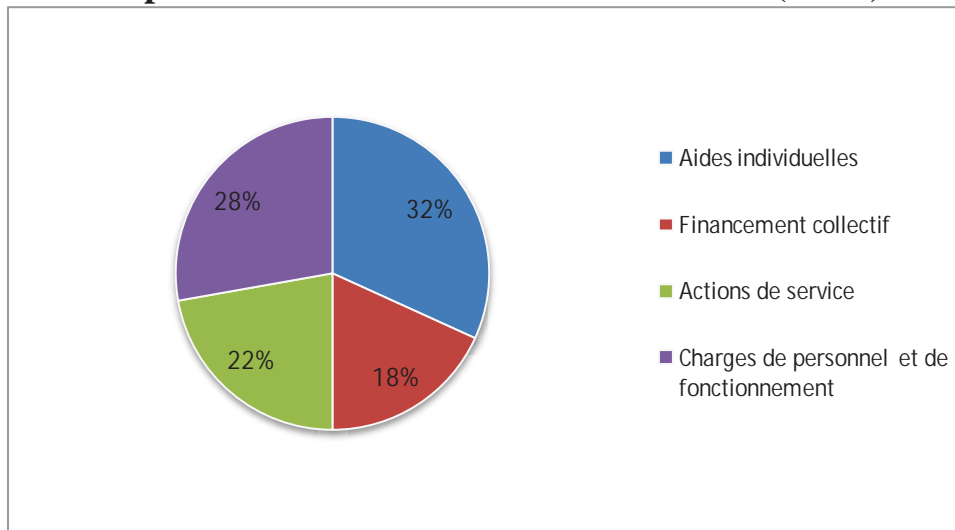
Répartition en millions d'euros



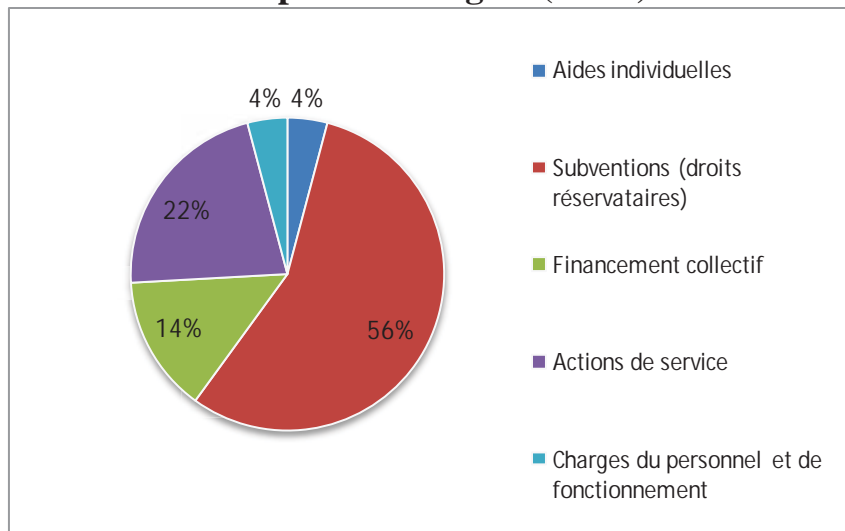
La prévention en gérontologie (en %)



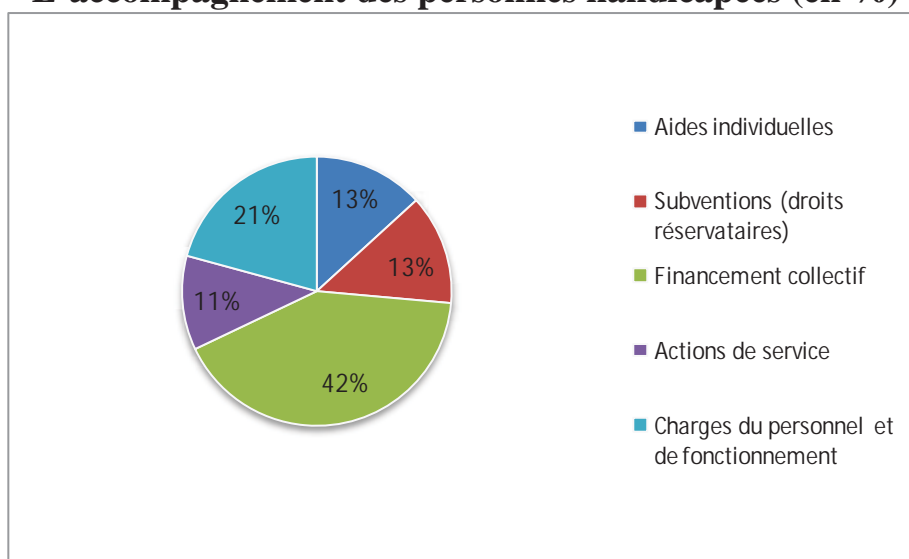
La préservation de l'autonomie à domicile (en %)



L'accompagnement en structures collectives des personnes âgées (en %)



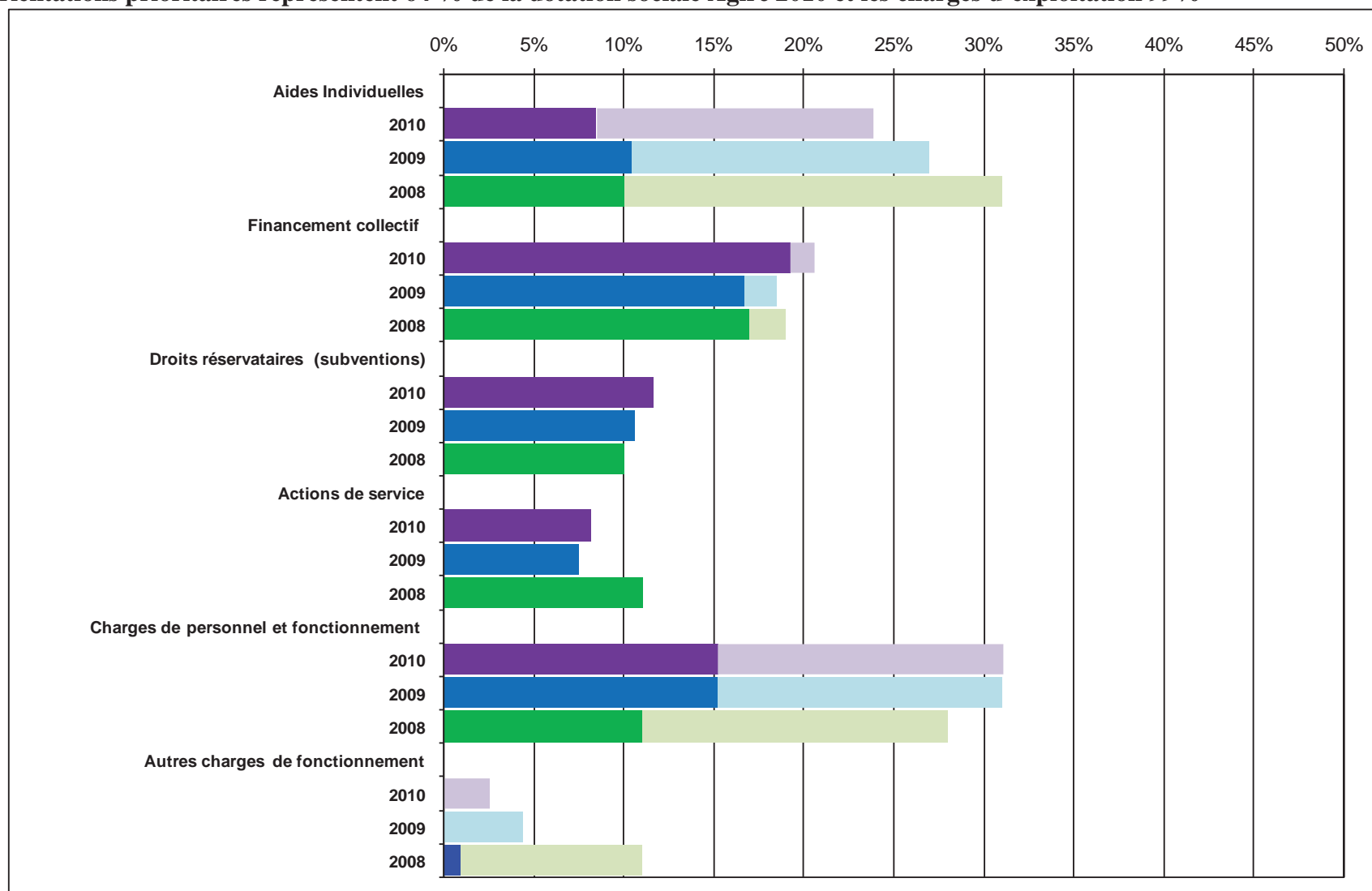
L'accompagnement des personnes handicapées (en %)



Synthèse des orientations prioritaires 2010

Thème	Montant aides individuelles	Montant financement collectif	Actions mutualisées	Droits réservataires	Charges de personnel et fonctionnement actions de service et actions mutualisées	Autres charges de personnel et de fonctionnement prioritaires	Total	% de la dotation sociale
DEVELOPPER LA PREVENTION	4 285 101	12 426 430	412 065		7 917 944	4 322 331	29 363 871	29%
Rupture sociale	4 191 663	5 210 134			2 711 634	3 597 181	15 710 611	15%
Prévention en gérontologie	91 300	6 306 922	41 327		4 046 602	639 890	11 126 041	11%
Maintien du lien social	2 138	909 374	370 738		1 159 709	85 260	2 527 218	2%
PROLONGER L'AUTONOMIE A DOMICILE DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	3 635 146	2 535 819	23 627		3 378 140	3 051 809	12 624 541	12%
Maintien à domicile	2 848 284	1 692 774	0		2 138 295	2 408 965	9 088 317	9%
Accompagner le handicap	744 006	525 661			603 309	580 342	2 453 318	2%
Aide aux aidants	42 856	317 383	23 627		636 537	62 502	1 082 905	1%
ACCOMPAGNER LA PERTE D'AUTONOMIE EN ETABLISSEMENTS	662 058	2 586 037		11 803 870	3 705 856	1 178 071	19 935 892	20%
Structures Personnes Agées	657 858	2 383 060		9 561 135	3 705 856	706 888	17 014 797	17%
Structures Personnes Handicapées	4 200	202 977		2 242 735		471 183	2 921 095	3%
BENEVOLAT PRIORITAIRE		1 742 925			1 571 471	165 146	3 479 541	3%
PRESTATIONS EXTERNALISEES		150 987				14 445	165 432	0%
TOTAL	8 582 305	19 442 197	435 692	11 803 870	16 573 411	8 731 802	65 569 277	64%

Répartition des dépenses d'action sociale prioritaires et non prioritaires en pourcentage de la dotation sociale
Les orientations prioritaires représentent 64 % de la dotation sociale Agirc 2010 et les charges d'exploitation 99%



Conclusion

L'analyse présentée dans ce rapport traduit une image fidèle de l'action sociale mise en œuvre par les institutions du régime Agirc en mettant l'accent sur les dépenses qu'elles ont engagées au cours de l'année 2010.

On notera que l'utilisation de la dotation sociale pour les dépenses d'exploitation atteint 99 %, constant depuis plusieurs années. Le résultat du fonds social des 17 institutions est positif et au même niveau qu'en 2009.

Par ailleurs, en 2010, la progression des dépenses dans les domaines considérés comme prioritaires se poursuit de manière très sensible. En effet, ces dépenses atteignent **65 % de la dotation sociale du régime** contre 61 % en 2009 et 58 % en 2008. L'objectif affiché dans les nouvelles orientations prioritaires à l'horizon 2013 d'atteindre un taux de 70 % d'utilisation des dotations sociales dans les axes reconnus comme prioritaires, est réalisable sur la période considérée.

Une analyse des différentes formes de dépenses engagées par les institutions Agirc montre que :

- Les financements collectifs sont en progression de 8,3 % (20,8 M€ en 2010). 93,8 % de ces financements entrent dans le champ prioritaire.
- Les aides financières individuelles constituent toujours le plus gros poste de dépenses de l'action sociale avec 24,3 M€ mais en diminution de 12,9 % par rapport à 2009 et consécutivement sur plusieurs années. 38,4 % des aides individuelles versées entrent dans le domaine prioritaire, mais le montant de ces aides non prioritaires diminue de 8,7 % en 2010. La scolarité représente 84 % des aides individuelles non prioritaires et diminue de 24,1 % par rapport à 2009.
- Le personnel en ETP des institutions Agirc augmente de 0,5 % en 2010. Les ETP répondant à la mission ECO et se traduisant dans le reporting par les actions de service constituent 31,1 % du personnel de l'action sociale.

2010 est la deuxième année de la mise en œuvre des nouvelles orientations prioritaires et notamment en ce qui concerne les actions de niveau 1 impulsées par les fédérations.

La mise en place de ces nouveaux axes stratégiques a conduit à mettre à jour le reporting demandé aux institutions notamment dans l'organisation des dépenses réparties dans les interventions sociales. Un groupe de travail a élaboré cette réorganisation qui est entrée en application à compter du 1^{er} janvier 2010 et est restituée pour la première fois dans ce rapport sur l'action sociale.

Les tendances émergentes sur l'année 2010 et surtout le développement des actions du socle commun devrait impacter plus significativement les comptes 2011, année charnière des orientations prioritaires de l'action sociale des régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco. On peut ainsi citer :

- l'ouverture d'un nouveau centre de prévention à Lille et la validation de 3 nouveaux projets ; la publication annuelle des centres de prévention ; la 4^{ème} version du cahier des charges des centres de prévention ; l'évolution de l'outil de recueil des données épidémiologiques,
- la mise en place du plan domicile pour les premières phases expérimentales « aide à domicile momentanée », « Bien chez moi » conseil en ergothérapie et l'étude sur les nouvelles technologies,
- la poursuite des actions contenues dans le plan médico-social et sanitaire étendu pour une année supplémentaire (2008-2013) et notamment Eval'zheimer ainsi que les opérations de restructuration du parc.

agirc
RETRAITE DES CADRES

16-18, rue Jules César - 75592 Paris Cedex 12 - Tél. : 01 71 72 12 00
www.agirc-arrco.fr - www.maretraitecomplementaire.fr